



ADAMA



INSECTICIDE

SILENCER^{MD} 120 EC

SILENCER^{MD} 120 EC contrôle une large gamme d'insectes dans les champs, les arbres fruitiers et l'horticulture.



GRUPE 3

Matière active

Lambda-cyhalothrine
120 g/L = EC

Format

Caisse : 4 bidons de 3,785 L

Doses d'application et acres pouvant être traités

Doses : 17 – 94 mL/ac
(Dose standard: 34 mL/ac)

Acres traités :
40 à 220 ac/bidon
(Dose standard: 110 acres/bidon)

Volume d'eau

Voie terrestre :
40 à 80 L/ac
(10 à 20 gal US/ac)

Voie aérienne :
4 à 16 L/ac (1 à 4 gal US/ac)

Résistance à l'entraînement par la pluie

1 heure

CULTURES HOMOLOGUÉES

- Brise-vents
- Maïs sucré
- Cerisiers de Virginie
- Patates douces
- Carottes
- Pêches et nectarines
- Cerises
- Poires
- Fraises
- Pommes
- Pommes de terre
- Prunes
- Tabac
- Tomates

SILENCER^{MD} 120 EC est homologué pour près de 30 cultures. Consulter l'étiquette pour plus d'informations.

PRINCIPAUX INSECTES SUPPRIMÉS

- Altises (de la pomme de terre, des crucifères, des tubercules)
- Anthronome de la fleur du fraisier
- Arpenteuse tardive
- Carpocapse de la pomme
- Cécidomyies (du chou-fleur, du pommier)
- Cercope des prés
- Charançons (de la carotte, de la graine du chou – adultes, de la luzerne, de la prune, du maïs, noirs de la vigne – adultes, rayés du pois)
- Chrysomèle de l'haricot
- Cicadelles (blanche du pommier, de la pomme de terre)
- Doryphore de la pomme de terre
- Fausse-arpenteuse du chou
- Larves de fausse-teigne crucifères
- Légionnaires (Bertha, d'automne, uniponctuée)
- Livrée des prairies
- Mineuse marbrée
- Mouche de la carotte
- Piéride du chou
- Psylle du poirier (nymphe, adultes)
- Pucerons (européens de l'asperge, farineux du prunier, du haricot, du pois, du soya, lanigère du pommier, vert du pommier, vert du pêcher)
- Punaises (brune du pommier, terne)
- Pyrale du maïs
- Sauterelles
- Thrips de l'oignon
- Tordeuses (à bandes obliques, du cerisier, du pommier, orientale du pêcher, pâle du pommier)
- Trypète des cerises
- Vers de l'épi de maïs
- Vers-gris (moissonneur, occidental)

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

Insecticide de contact et d'estomac à action rapide



SILENCER^{MD} 120 EC

MOMENT D'APPLICATION ET STADE DES CULTURES

La nécessité et le calendrier d'une application doivent être basés sur la présence de parasites à des stades de développement vulnérables et de populations importantes, tel que déterminé par le réseau de surveillance local. Consulter l'étiquette pour connaître les cultures et les insectes spécifiques.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS

Herbicides:

- Assert^{MD}
- Everest^{MD}
- SQUADRON^{MD} II
- BISON^{MD} 400 L

Fongicides:

- Allegro^{MD}
- BUMPER^{MD} 432 EC
- SORATEL^{MC}
- TOPNOTCH^{MC}

DIRECTIVES DE MÉLANGE

Toujours vérifier à l'avance la compatibilité des produits en préparant d'abord un mélange d'eau, de SILENCER^{MD} 120 EC et du produit d'association à mélanger en réservoir en petites quantités proportionnelles.

ROTATION DES CULTURES

Aucune restriction l'année suivante

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE

- Oléagineux, Pommes de terre : 7 jours
- Timothée : 14 jours
- Maïs (de champ), légumineuses (soya, haricots, pois de grande culture) : 21 jours
- Blé, orge, avoine : 28 jours

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE

NE PAS faire paître ou récolter du fourrage traité, de la paille ou du foin pour l'alimentation du bétail.

Pour les graminées établies ainsi que le fourrage, paille et foin de plantes autres que les graminées cultivés pour les semences seulement : NE PAS faire nourrir les criblures ou le pâturage de regain au bétail.

ENTREPOSAGE

Garder à l'abri du gel.

CONSEILS PRATIQUES :

Appliquer à des températures inférieures à 25 °C. Appliquer le soir ou tôt le matin lorsque les températures sont fraîches pour obtenir le meilleur contrôle.



Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette du pesticide.
1.855.264.6262 ADAMA.COM

^{MD}/^{MC} BISON, BUMPER, SILENCER et SQUADRON sont des marques déposées et SORATEL et TOPNOTCH sont des marques de commerce d'ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. Tous les autres produits sont des marques de commerce de leurs sociétés respectives.
© 2023 ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltée.